



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°6/2024

En séance du 10 avril 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION (Présidente : Patricia Gabioud)

Structure d'accueil	Le Conseil valide l'ajustement à la hausse des tarifs de la structure d'accueil qui n'avaient jamais été révisés depuis son ouverture, en vue de réduire le déficit.
Direction de l'ERVEO	Le Conseil prend acte de la démission de Mme Véronique Laterza du poste de directrice de l'ERVEO et de directrice des écoles primaires. L'Assemblée générale de l'ERVEO a promu M. Josué Lovey, actuel sous-directeur, au poste de directeur dès la rentrée 2024. Le poste de directrice des écoles primaires et future sous-directrice de l'ERVEO est au concours.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS - ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

Reppaz - Route de la Pompe	Le Conseil valide la convention avec Michaël et Muriel Gabioud concernant la création d'une place de rebroussement sur leur propriété à l'extrémité de la route de la Pompe à Reppaz.
Passage à niveau "Confrérie-Churrez"	A la demande des TMR et de l'Office fédéral des transports, le Conseil valide la suppression de ce passage par l'installation de barrières fixes. Le chemin actuel sera modifié en conséquence.

3. DIVERS

Autorisation d'exploiter	Le Conseil délivre l'autorisation d'exploiter La Kabana à Mme Lola Charteris pour la période de juin à septembre 2024.
Association des Communes du Stand de tir du Mont-Brun	Le Conseil valide la participation communale à hauteur de Fr. 19'201.60 pour des investissements urgents et accepte la proposition de création d'un fonds d'investissement et de rénovation en augmentant la contribution des communes à Fr. 2.- par habitant et par année.
Swisspeaks Trail et Trail Verbier St-Bernard	Le Conseil autorise le passage sur les sentiers et routes de la Commune d'Orsières pour les deux courses précitées.
Naturalisation	Le Conseil décide d'octroyer le droit de cité communal à M. Sébastien Candelier et à son fils Arthur afin d'obtenir la naturalisation de Confédéré.

Séance levée à 18h45

Orsières, le 19 avril 2024

L'Administration communale